



## MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

### **AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023**

À tous les intéressés de la Municipalité de Brigham :

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné que le Conseil de la Municipalité de Brigham tiendra une séance extraordinaire à huis clos, par visioconférence ou autre moyen de communication, avec enregistrement visuel et/ou sonore, le lundi 14 décembre à 2020 à 19 h 30, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'année 2021 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Que conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et les questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations.

Les citoyens sont invités à faire parvenir leurs questions par écrit avant la séance du conseil via le site internet de la Municipalité, sous la rubrique affaires municipales et l'onglet conseil municipal.

Donné à Brigham, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

**Le directeur général et secrétaire-trésorier,**

Me Pierre Lefebvre, avocat